



CONTRAT ETHIQUE DE PARTENARIAT

ATTRIBUTION DU LABEL QUALITE EMB

A LA 5^{EME} EDITION DU « THE NORTH FACE[®] ULTRA-TRAIL DU MONT-BLANC[®] »

ENTRE la **Conférence Transfrontalière Mont-Blanc (CTMB)**, dûment représentée par ses trois Vice-Présidents, Messieurs Guido Cesal, Michel Charlet et René Schwery, mandatés par décision de la Conférence Transfrontalière du 4 mai 2007

ET

l'**Association « Les Trailers du Mont-Blanc »**, dûment représentée par son Président, Monsieur René Bachelard.

Attendu que la CTMB soutient et encourage toute manifestation se donnant pour but l'intégration des finalités exprimées dans le **Schéma de Développement Durable de l'Espace Mont-Blanc** et résumées par les principes de la « **Charte Qualité Espace Mont-Blanc – Manifestations** » cités ci-dessous :

1. Respecter le site et préserver le territoire :

Favoriser et privilégier les options locales,
Promouvoir l'éco-gestion des lieux de loisirs,
Impliquer les populations locales et les participants à la manifestation.

2. Minimiser les nuisances :

Garantir le maintien de la qualité des eaux et des berges,
Garantir le maintien de la qualité de l'air en minimisant les émissions polluantes,
Limiter les quantités d'emballages utilisés,
Préserver les usages des sols et prévenir leur dégradation.

3. Réduire le gaspillage de matière et d'énergie :

Choisir des solutions épargnant l'emploi d'énergie fossile,
S'interroger sur l'origine des matières premières en privilégiant l'origine locale et le recyclable,
Réduire l'utilisation des moyens de transports polluants et la consommation des carburants fossiles.

Attendu que la manifestation « **THE NORTH FACE ULTRA TRAIL DU MONT-BLANC** », course pédestre en pleine nature, a comme éthique de base **LE RESPECT DE LA NATURE même** (respect de la faune, de la flore et **RESPECT DE L'EQUILIBRE DE VIE DES PRATIQUANTS ENTRE SANTE' ET PLAISIR**).

Rappelant que les organisateurs du « THE NORTH FACE ULTRA TRAIL DU MONT-BLANC » ont exprimé à plusieurs reprises leur volonté de faire de la manifestation un événement éco-responsable par l'adoption d'actions visant à :

1. Minimiser les nuisances inhérentes à la course pédestre,
2. Lutter contre les gaspillages de matière et d'énergie,
3. Inciter les individus à adopter des attitudes responsables envers l'environnement.

En suivant les principes édictés par la « Charte Qualité Espace Mont-Blanc - Manifestations » les parties signataires expriment leur volonté de conclure un contrat éthique de partenariat.

Le contrat éthique est structuré en **trois points** :

1. Informations générales sur la manifestation permettant d'évaluer la prise en compte de la thématique environnementale ;
2. Dépistage des impacts potentiels ;
3. Définition des actions de minimisation des impacts que les organisateurs de la manifestation s'engagent à réaliser.

Conscients de l'importance de l'atout que constitue la qualité du territoire de l'Espace Mont-Blanc, les organisateurs de la manifestation «THE NORTH FACE ULTRA TRAIL DU MONT-BLANC 2007 » s'engagent à respecter les principes de la « Charte Qualité Espace Mont-Blanc – Manifestations », à réaliser les actions énumérées à l'alinéa 3 (minimisation des impacts) et à en vérifier leur bonne application.

La CTMB soutient à titre expérimental la manifestation en tant que manifestation éco-responsable répondant aux qualités requises par la « Charte Qualité Espace Mont-Blanc – Manifestations » et **accorde à l'Association « Les Trailers du Mont-Blanc » le droit d'utiliser le logo EMB pour l'année 2007.**

Fait à Courmayeur, le 28 juillet 2007

Les Vice-Présidents de la Conférence Transfrontalière Mont-Blanc

Guido Cesal

Michel Charlet

René Schwery

Le Président de l'Association « Les Trailers du Mont-Blanc »

René Bachelard

PARTIE 1 - INFORMATIONS GENERALES SUR LA MANIFESTATION

1A - Fiche de présentation de la Manifestation

Description de l'évènement	<p>Deux courses de pleine nature, empruntant en grande partie le sentier international de Grande Randonnée du Tour du Mont-Blanc (GR TMB) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une course autour du Mont-Blanc en individuel en une seule étape sur les 3 pays EMB et sur 163 km, en 46 heures de temps maximum • Une seconde course Courmayeur-Champex-Chamonix de 86 km en 24 heures maximum <p>Les courses se dérouleront en une seule étape, à allure libre et en un temps limité.</p>
Période	24-25-26 août 2007
Organisation responsable	<p>Les Trailers du Mont-Blanc (association loi 1901 inscrite au journal officiel du 29/11/ 2003 sous le n° 1627, Club FFA n° 074060), organisent The North Face Ultra-Trail du Mont-Blanc avec le concours des communes de Chamonix, Les Houches, Saint-Gervais, Les Contamines, Bourg-Saint-Maurice, Courmayeur, Orsières (La Fouly, Champex-Lac), Trient et Vallorcine.</p>
Participants	<p>Tour du Mont-Blanc : 2200 Courmayeur-Champex-Chamonix : 1500 Organisation : environ 1200</p> <p>Nations représentées : environ 40</p>
Secteur EMB, Communes concernées	<p>France : Chamonix, Les Houches, Saint-Gervais, Les Contamines, Bourg-Saint-Maurice et Vallorcine Italie : Courmayeur Suisse : Orsières (La Fouly, Champex-Lac) et Trient</p>
Territoire concerné	Sentiers pédestres de moyenne et haute montagne.

1B - Programme de la manifestation 2007

Jeudi 23 août 2007

- 10h00 - 19h00 à **Chamonix** : accueil, contrôle du matériel obligatoire et remise des dossards pour le 163 km / **salon de l'UTMB**
- 10h00 - 19h00 à **Courmayeur** : accueil, contrôle du matériel obligatoire et remise des dossards pour le 86 km / **salon du CCC**

De 9h00 à 21h00 **bus entre Chamonix et Courmayeur** :

- gratuits pour les coureurs
- tarif privilégié pour leurs accompagnateurs
- départ toutes les heures au minimum

Vendredi 24 août 2007

- 9h00- 16h00 à **Chamonix** : accueil, contrôle du matériel obligatoire et remise des dossards pour le 163 km / **salon de l'UTMB**
- 8h00- 11h00 à **Courmayeur** : accueil, contrôle du matériel obligatoire et remise des dossards pour le 86 km / **salon du CCC**
- 11h30 à Courmayeur : briefing sur la ligne de départ
- **12h00 à Courmayeur : départ au centre ville du North Face Ultra-Trail Courmayeur-Champex-Chamonix (86km)**

De 8h00 à 13h00 **bus entre Chamonix et Courmayeur**

- gratuits pour les coureurs
- tarif privilégié pour leurs accompagnateurs.

- 14h00- 17h30 à **Chamonix** : Pasta Party
- 18h00 à Chamonix : briefing sur la ligne de départ du 163 km
- **18h30 à Chamonix : départ au centre ville du North face Ultra-Trail du Mont-Blanc (163km)**
- 22h00 à Chamonix : **1ère arrivée du 86 km**

Samedi 25 août 2007

- 12h00 à Chamonix : **dernière arrivée du 86 km**
- 15h00 à Chamonix : remise des prix du North Face Ultra -Trail Courmayeur-Champex-Chamonix (86km) et tirage au sort des récompenses
- Vers 16h30 à Chamonix : **1ère arrivée du 163 km**

Dimanche 26 août 2007

- 15h30 à Chamonix : remise des prix du North Face Ultra -Trail du Mont-Blanc (163 km) et tirage au sort
- 16h30 à Chamonix : **dernière arrivée du 163km**
- 19h00 à Chamonix : buffet de clôture

PARTIE 2 – DEPISTAGE DES IMPACTS POTENTIELS

2A - Eléments du règlement de la manifestation qui intéressent l'environnement

Section du règlement	Partie du règlement qui concerne l'environnement	Effets implicitement souhaités sur l'environnement
Ethique de la manifestation	« LE RESPECT DE LA NATURE : <i>respecter la faune, la flore, ne rien jeter sur le sol, ne pas couper les sentiers car cela provoque une érosion irréversible du site</i> »	<ul style="list-style-type: none"> • éviter de troubler la faune • préserver la flore • éviter une érosion des sols provoquée par le piétinement hors des sentiers
Acceptation du règlement et de l'éthique de la course	La participation au North Face Ultra-Trail du Mont-Blanc entraîne l'acceptation sans réserve du présent règlement et de l'éthique de la course publiés par l'organisation, consultables sur www.ultra-trailmb.com	<ul style="list-style-type: none"> • responsabiliser les concurrents par rapport à l'environnement
Mesures visant à limiter les impacts créés par les coureurs	<p>Une petite pochette spécifique pour collecter ses déchets est remise à chaque coureur avec son dossard. Tout coureur vu en train de jeter ses déchets sur le parcours sera pénalisé ou disqualifié.</p> <p>Il est impératif de suivre les chemins tels qu'ils sont balisés, sans couper. En effet, couper un sentier provoque une érosion souvent irréversible.</p> <p>Des poubelles permettant un tri sélectif sont disposées à chaque poste de ravitaillement, elles doivent impérativement être utilisées.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • limiter au maximum la dispersion des déchets dans la nature • organiser une récolte efficace des déchets • éviter une érosion des sols provoquée par le piétinement hors des sentiers
Nombre maximum de coureurs	Tour du Mont-Blanc : 2200 Courmayeur-Champex-Chamonix : 1500	<ul style="list-style-type: none"> • garantir la sécurité de la course • avoir un nombre de coureurs et de personnes accompagnant compatible avec le respect des sites de haute montagne
Pénalisation - disqualification	<p>Des contrôleurs sur le parcours sont habilités à contrôler le matériel obligatoire et, plus généralement, le respect de l'ensemble du règlement (respect du site et de l'éthique, ...).</p> <p>Tout coureur n'étant pas en possession, lors d'un contrôle sur le parcours, de la totalité de son matériel obligatoire sera immédiatement disqualifié, sans aucune possibilité de faire appel de cette sanction.</p> <p>Le jury d'épreuve peut prononcer la disqualification d'un concurrent pour tout manquement grave au règlement, en particulier en cas de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - pollution ou dégradation des sites par le concurrent ou un membre de son entourage. 	<ul style="list-style-type: none"> • responsabiliser les concurrents et les accompagnateurs par rapport à l'environnement

Road book (carnet de route)	Un descriptif détaillé du parcours comprenant toutes les informations utiles sera envoyé durant le mois de juin. Il sera <u>expédié, en un seul exemplaire, exclusivement aux inscrits.</u>	<ul style="list-style-type: none"> • diminuer le gaspillage des matières premières et d'énergie en réduisant l'utilisation du papier
------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

2B - Actions prévues par l'organisation visant à favoriser le respect de l'environnement

Secteur opérationnel	Actions entreprises ou prévues	Effets implicitement souhaités sur la culture du développement durable
Organisation	<ol style="list-style-type: none"> 1. L'organisation de la course a souhaité publiquement (dans le dossier de presse) devenir un « moteur » pour le respect de l'environnement. Mais bien plus qu'un exemple, les organisateurs ont la volonté d'être innovants et performants 2. Création d'une commission environnement (dès 2006) comprenant, outre des membres de l'organisation, des membres des collectivités territoriales concernées 3. L'enquête réalisée lors de l'édition de 2006, afin d'analyser l'impact de la course sur le terrain constate très peu de déchets sur le parcours, pas de dégradation du site et un bon fonctionnement de la navette gratuite intra-muros à Chamonix. Seul point négatif, une circulation encore difficile entre les points clés de l'événement 	<ul style="list-style-type: none"> • être porteur d'une culture de respect de l'environnement • être porteur de propositions innovantes dans le domaine du développement durable • intégrer dans l'organisation un processus d'évaluation continue des comportements vis à vis de l'environnement • corriger les effets et les comportements négatifs
Accompagnants	Sorties organisées encadrées par des accompagnateurs en montagne à même de faire découvrir le territoire et la nature	<ul style="list-style-type: none"> • diffuser la connaissance de la nature et de la haute montagne
Transports	<ol style="list-style-type: none"> 1. Encouragement à utiliser les transports en commun pour suivre la course : « <i>Pour protéger notre environnement, éviter les embouteillages, réaliser des économies utilisez les transports en commun !</i> » 2. Mise en place pour la manifestation d'un service de bus à tarif attractif 3. Information sur les transports en commun gratuits proposés par les communes de la Haute Vallée de l'Arve (Vallorcine, les Houches, Servoz et Chamonix Mont-Blanc) 	<ul style="list-style-type: none"> • favoriser les transports en commun • réduire la consommation d'énergie non renouvelable
Actions mises en place en 2006 et qui seront répétées en 2007	<ol style="list-style-type: none"> 1. Limitation du nombre de coureurs 2. Rappel de l'Éthique sur tous les documents 3. Obligation de rester sur les sentiers balisés (ne pas prendre de raccourcis) 4. Pochette-poubelle offerte à chaque coureur 5. Mise en place de poubelles avec tri sélectif à la sortie de chaque ravitaillement avec un affichage très visible « dernière poubelle avant prochain ravitaillement » 6. Mise en place de transports en commun pour le public et les accompagnants 7. Utilisation de produits recyclables et/ou biodégradables 	<ul style="list-style-type: none"> • avoir un nombre de coureurs compatible avec le respect des sites de haute montagne (éviter de troubler la faune, préserver la flore) • responsabiliser les acteurs vis à vis de l'environnement • éviter l'érosion des sols provoquée par le piétinement hors des sentiers • limiter au maximum la dispersion des déchets dans la nature

	8. Limiter au maximum le recours à l' hélicoptère en le limitant à la logistique, la sécurité et à la réalisation de supports de communication	<ul style="list-style-type: none"> organiser une récolte efficace des déchets réduire la consommation d'énergie non renouvelable respecter au maximum le silence de la haute -montagne
Recommandations formulées en 2006 qui seront appliquées dès 2007	<ol style="list-style-type: none"> Le développement encore accru des transports en commun afin de maintenir et/ou améliorer le niveau de qualité obtenu en 2006 Le respect d'un nombre limité de coureurs La réhabilitation de quelques sentiers (Val Veny) <p><i>Pour 2007, le respect de la nature, unique, belle mais fragile, demeure l'une des priorités de The North Face Ultra-Trail du Mont-Blanc ®</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> favoriser les transports en commun réduire la consommation d'énergie non renouvelable avoir un nombre de coureurs compatible avec le respect des sites de haute montagne (éviter de troubler la faune , préserver la flore) éviter l'érosion des sols remise en état des lieux à l'identique de ce qu'ils étaient avant l'épreuve

2C – Analyse des impacts potentiels que la manifestation pourrait avoir sur l'environnement, le milieu naturel et le développement durable du territoire

Activités considérées pour l'évaluation des impacts

Information/communication
 Equipement coureurs
 Ravitaillement
 Accompagnateurs et journalistes
 Course
 Public de la course
 Transports
 Organisation de l'accueil (matériel employé, ramassage des poubelles, ..)

Principaux impacts concernés

Impacts potentiels	Piétinement	Bruit	Production de déchets	Dispersion de déjections	Pollution par le trafic	Consommation de matières premières et de carburants
Matrices et milieux considérés						
Sol de haute montagne	XXX		XXX*	XX		
Eau			XX	XX		X
Air					XX	XX
Milieux naturels de haute valeur (faune et flore)	XXX	XX	XXX*	XX	XX	
Changement climatique			XX	X	XX	XX

Habitat urbain ou de fond de vallée		XX	XX	X	XX	XX
-------------------------------------	--	----	----	---	----	----

* si dispersés dans la nature
XXX impact permanent
XX impact temporaire important
X impact temporaire secondaire

PARTIE 3 – LA DEFINITION DES MESURES DE MINIMISATION DES IMPACTS QUE L'ORGANISATEUR S'ENGAGE A REALISER SUIVANT LES PRINCIPES DE LA CHARTRE QUALITE ESPACE MONT-BLANC - MANIFESTIONS

1. Prise en compte du site et du territoire

<i>Thèmes et objectifs</i>	<i>Actions éco-responsables engagées par les organisateurs du THE NORTH FACE ULTRA TRAIL DU MONT-BLANC 2007</i>
1.1 Economie locale : <ul style="list-style-type: none"> favoriser et privilégier les options locales 	<ul style="list-style-type: none"> Utiliser les produits du pays (aliments) Impliquer les acteurs locaux dans l'organisation de la course, des points de ravitaillement, de la sécurité et dans l'identification des mesures à prendre pour préserver l'environnement
1.2 Les lieux de la manifestation : <ul style="list-style-type: none"> promouvoir l'éco-gestion des lieux de loisirs 	<ul style="list-style-type: none"> Limitier le nombre de coureurs Obliger les coureurs à suivre le parcours balisé en s'interdisant de prendre des raccourcis Minimiser le bruit et le dérangement de la faune sauvage Remettre en état le site après la manifestation Rappeler l'Éthique sur tous les documents Donner des informations sur la consommation d'énergie et la gestion des déchets
1.3 Communication : <ul style="list-style-type: none"> impliquer les populations locales et les participants à la manifestation 	<ul style="list-style-type: none"> Valoriser le territoire au travers de la promotion de la manifestation Diffuser l'information sur les services visant à diminuer l'impact de la manifestation sur l'environnement (transports collectifs, parking gratuit) Inclure les aspects environnementaux dans l'enquête de satisfaction 2007 Organiser après la manifestation une réunion avec les acteurs locaux visant à l'évaluation des résultats obtenus

2. Minimiser les nuisances

<i>Thèmes et objectifs</i>	<i>Actions exemplaires</i>
2.1 Eaux : <ul style="list-style-type: none"> garantir le maintien de la qualité des eaux et des berges 	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation du nombre de toilettes chimiques aux points de ravitaillement Appel aux coureurs à utiliser les toilettes chimiques plutôt que de disperser leurs déjections dans la nature
2.2 Air : <ul style="list-style-type: none"> garantir le maintien de la qualité de l'air en minimisant les émissions polluantes 	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place de transports en commun pour le public et les accompagnants

<p>2.3 Déchets :</p> <ul style="list-style-type: none"> • limiter les quantités des matières consommées 	<p>Gestion des déchets en cherchant à limiter leur dispersion sur le territoire par les actions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Petit sac-poubelle offert aux coureurs pour stocker leurs déchets durant la course • Mise en place de poubelles permettant un tri sélectif à la sortie de chaque ravitaillement avec un affichage très visible « dernière poubelle avant prochain ravitaillement » • Utilisation de produits recyclables et/ou biodégradables • Accords passés avec les déchèteries pour organiser un triage efficace des poubelles • Appel à utiliser des piles électriques rechargeables • Mise en place de containers spéciaux destinés à recevoir les piles usagées à Chamonix, Les Chappieux, Courmayeur et Champex • Distribution de sachets biodégradables destinés au stockage du papier toilette souillé (afin d'éviter la dispersion dans la nature, ces sachets seront déposés dans les poubelles en place aux différents points de ravitaillement)
<p>2.4 Sols :</p> <ul style="list-style-type: none"> • préserver les fonctions des sols et prévenir leur dégradation 	<ul style="list-style-type: none"> • Limitation du nombre de coureurs • Obligation de rester sur les sentiers balisés (ne pas prendre de raccourcis) • Rappel de l'Éthique sur tous les documents • La réhabilitation de sentiers éventuellement endommagés

3. Réduire le gaspillage de matière et énergie

<i>Thèmes et objectifs</i>	<i>Actions exemplaires</i>
<p>3.1 Energie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • choisir des solutions épargnant l'emploi d'énergie fossile 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de transports en commun pour le public et les accompagnants
<p>3.2 Emploi de matières premières :</p> <ul style="list-style-type: none"> • s'interroger sur l'origine des matériaux en privilégiant l'origine locale et le recyclable 	<ul style="list-style-type: none"> • Economie de papier favorisant la communication télématique • Favoriser l'utilisation de matières premières du pays (aliments, ...) • Privilégier les matériaux recyclés
<p>3.3 Transports :</p> <ul style="list-style-type: none"> • réduire l'utilisation des moyens de transports polluants et la consommation des carburants fossiles 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de transports en commun pour le public et les accompagnants • Appel à favoriser l'utilisation du train et des transports pour rejoindre le départ • Mise à disposition de parking gratuit incitant à utiliser les transports en commun mis à disposition localement • Limiter au plus le recours à des moyens hélicoptés utilisés tant pour le suivi de la course que pour la réalisation des supports de communication